

Inscription :

Chargée de formation : 04.48.50.05.90
Jessica MADY: j.madyt@medicoop-france.fr
Secrétariat formation : secretariat-formation@medicoop-france.fr
Réfèrent plateforme e-learning :
Patrick GODET : medicoopform@gmail.com

OBJECTIFS

- Identifier les besoins et enjeux de mes coopérateurs
- Proposer une offre de service adaptée
- Manager la qualité

PRÉREQUIS

- Occupé (e) le poste de Responsable d'Agence, des Opérations ou Commercial

PROGRAMME

1/ Comprendre l'offre de service

- identifier les attentes de mes coopérateurs
- analyser la qualité de service
- Optimiser son expérience parcours client
- Savoir construire sa promesse

2/ Les fondamentaux de la communication

- Retour sur les fondamentaux de la prise de parole : la communication non-verbale
- La théorie du Don
- Les è bonheurs et malheurs du client

3/ Préparer son rdv commercial

- Construire en 7 étapes son rdv
- Savoir évaluer son rdv

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active et collaborative : explorations, échanges et mises en situation, synthèse avec apports théoriques...

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Benoit PIFFETEAU, Titulaire d'un DESA de formateur pour adulte. il occupe également le poste de Directeur du Réseau et des Opérations Medicoop France
- Vanessa PREVEREAU, titulaire du certificat de "Directeur commercial" et Directrice des affaires publics Medicoop france

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis tout au long de la formation, sous forme de micro exercices, quiz, QCM.
- Remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de formation.

FORMATION

PRÉSENTER SON OFFRE DE SERVICE

FICHE TECHNIQUE

DATE : Le 21 Juin 2023

DURÉE : 7 heures

LIEU ET ORGANISATION :
Medicoop France- Espace
Méditerranée , 66000 Perpignan -
En présentiel

PUBLIC : Personnes intervenant
dans des établissements du
secteur sanitaire et social ou
médico-social.

TARIFS :
Groupe : 4400 € (de 6 à 12 personnes)
Individuel : 845 €

ACCESSIBILITÉ HANDICAP :
Veuillez nous contacter sur
l'adresse email du secrétariat pour
toutes demandes d'informations ou
d'adaptation.

DÉLAI ACCÈS : 2 mois avant la
date de démarrage (durée estimée
entre la demande du bénéficiaire et
le début de la prestation).

